OGEC Saint-Vincent
4 rue Jules Lemaître
45000 ORLÉANS

ÉCOLE SAINT-VINCENT

direction@ecole-st-vincent.fr

CONTRAT DE SCOLARISATION - DOCUMENT 3 - FICHE INDIVIDUELLE DE L'ÉLÈVE
Année scolaire 2024-2025

photo de votre enfant obligatoire

Cette fiche est essentielle à la bonne prise en charge de votre enfant par le personnel de l'école.

Merci de bien la renseigner et de tenir informée l'équipe enseignante de tout changement de situaion en cours d'année scolaire, notamment toute évolution de l'état de santé de votre enfant.

1. FICHE DE SANTE

Nom de famille Date de naissance

Prénom Lieu de naissance Département

Classe Sexe Nationalité Française

Numéro de sécurité sociale

Vaccinations *(indiquez les dates, ne joignez pas de photocopie du carnet de santé)*

DIPHTERIE Nom du médecin traitant

TETANOS son numéro de téléphone

POLIOMYELITE

Régime alimentaire classique

Autres renseignements utiles concernant...

- la santé de votre enfant :

- le comportement de votre enfant :

Si votre enfant souffre de maladie chronique pour laquelle la prise d'un médicament est indispensable, un rendez-vous devra être pris avec l'enseignante et le Chef d'établissement pour établir conjointement un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Un PAI doit-il être mis en place ? ◯ oui ◯ non

Il est rappelé que l'équipe enseignante n'est pas autorisée à administrer de médicament à votre enfant.

2. AUTORISATIONS

Nous autorisons notre enfant :

◯ oui ◯ non *à sortir seul quotidiennement* ☐ *accompagné par :*

◯ oui ◯ non *à participer à toutes les activités pédagogiques, culturelles et sportives organisées par l'école pendant le temps scolaire à pied, à vélo, en car, en bus ou en tramway.*

◯ oui ◯ non *à être photographié ou filmé en activité de classe et en sortie scolaire.*

Les enseignants pourront utiliser ces images :

◯ oui ◯ non dans le cadre pédagogique de l'école

◯ oui ◯ non sur le site internet de l'école https://ecole-st-vincent.fr

◯ oui ◯ non dans l'application **Educartable**

Nous autorisons le personnel de l'école à prendre, si nécessaire, toutes mesures pour une hospitalisation de notre enfant.

◯ oui ◯ non

Dates

Signatures des responsables légaux